



Letro Mèounenco

MEOUNES LES MONTRIEUX - OCTOBRE 2015



Intercommunalité

Le sujet de l'Intercommunalité avait provoqué des débats passionnés sous la mandature de Jean-François MASSUE puis pendant la campagne électorale de 2014, chacun avançant arguments et contre-arguments souvent avec objectivité et sincérité, quelquefois sans.

J'avais exprimé, à l'époque, ma position : le maintien de Méounes au sein de la Communauté de Communes du Val d'Issole est sage et raisonnable d'autant que celle-ci accroît ses compétences et son efficacité. Par contre la création d'une communauté d'agglomération de la Provence Verte qui regrouperait les communautés de communes du Val d'Issole, de Sainte Baume-Mont Aurélien et Comté de Provence ne pourrait pas intéresser Méounes. Alors se poserait la question de l'opportunité d'un rattachement à la communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

C'est sur ces bases que je pensais connaître une certaine quiétude, sur ce sujet en tout cas, puisque les volontés de créer cette communauté d'agglomération s'étaient considérablement éloignées.

Quiétude que je réaffirmais dans l'édito du dernier Méounouvelles.

Et bien c'est terminé ! Ma quiétude, notre quiétude, s'est envolée.

Une coupable : la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Si le sujet n'était pas si important on pourrait presque s'amuser de son nom : loi NOTRe, alors que personne n'en voulait !

La conséquence immédiate de cette loi est qu'elle permet au préfet, avec des pouvoirs élargis en la circonstance, de proposer voire d'imposer un nouveau découpage de communautés d'agglomérations et de communes pour le département.

Et c'est ainsi que réapparaît le projet de communauté d'agglomération de la Provence Verte construite à partir des 3 communautés de communes déjà citées. Le conseil municipal aura, bien évidemment, à se prononcer sur ce projet sans que l'on sache aujourd'hui si le Préfet tiendra compte de notre avis.

Ma première action a été d'écrire à Monsieur le Préfet pour lui remémorer les décisions prises en conseil municipal sur ce sujet en 2012 et 2013, afin qu'il puisse, autant que faire se peut, les intégrer dans sa réflexion.

Il m'appartient de guider le débat qui va s'installer, certes avec passion mais avec raison aussi, et je reviendrai vers vous par tous les moyens de communication à notre disposition (Méounouvelles, Letro Mèounenco, site internet, réunion publique) pour vous informer et débattre de l'évolution de la situation.

Je terminerai par l'habituel Et que *vive Méounes* qui, en cette circonstance, a encore plus de sens que d'ordinaire.

Philippe Drouhot
Maire de Méounes

Vous avez reçu, ou pu consulter sur internet, vos « impôts locaux » déclenchant chez vous, soulagement, colère ou résignation.

Comme nous nous y étions engagés la Commune a maintenu les taux des années précédentes, sans augmentation. Mais cela ne signifie pas que vos impôts n'augmentent pas, hélas.

A cela plusieurs motifs :

Chaque année, l'Etat augmente les « bases », sur lesquelles sont appliquées les taux, de la valeur estimée de l'inflation prévisionnelle, moins de 1% cette année.

La communauté de communes du Val d'Issole, à laquelle adhère Méounes, a augmenté ses taux de 15 et 17%. Ces augmentations peuvent effrayer mais elles s'appliquent à des niveaux de taux très faibles. Cela se traduit par un accroissement de quelques euros seulement.

Le département, pour faire face à ses dépenses notamment dans le domaine social, a dû augmenter plus « violemment » son taux, passant de 12.46% à 14.89%. Et là ce n'est pas neutre !

Enfin la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a également augmentée. Ceci mérite des explications :

Pendant des années les recettes générées par cette taxe étaient supérieures au coût du service, nous constituions alors « une cagnotte ». Ces trois dernières années la tendance s'est inversée, les recettes sont inférieures au coût du service et nous avons épuisé la réserve. Nous étions donc dans l'obligation de relever le taux cette année.

Pour atténuer cette mauvaise nouvelle, je peux vous annoncer, qu'en principe, ce taux diminuera l'année prochaine. Sans entrer dans les détails, c'est le nouveau mode d'établissement de ce taux, par zone et non plus par commune, qui permettra ce « miracle ». Une baisse d'un taux d'imposition est tellement rare qu'elle mérite d'être soulignée.

D'une manière plus ponctuelle vous pouvez également voir votre imposition, foncière notamment, augmenter fortement, sans lien avec les taux. En tel cas c'est l'actualisation de l'évaluation foncière des propriétés bâties qui est en cause : une fois par an la Commission Communale des Impôts Directs met à jour les données des particuliers pour intégrer les extensions, les annexes, les piscines,..... Cette augmentation fait parfois hurler notamment ceux qui avaient oublié de déclarer ces aménagements. A ceux-là je fais remarquer que, certes, c'est violent mais il n'y a pas d'effet rétroactif...

Philippe Drouhot
Maire de Méounes

La CINPPA à la fête cette année

La journée citoyenne de nettoyage de la route
à Méounes

Le Comité d'intérêt local du plateau de Planesselve et de ses alentours a, cette année encore, mobilisé

ses troupes, certes un peu maigres mais super-efficaces, pour la journée citoyenne « nettoyage de la route ».

Les bords du chemin de Planesselve ont été entièrement

nettoyés et, agréable constatation, le volume ramassé est nettement inférieur à celui de l'année dernière.

Le comité tient à féliciter les habitants et les incite à poursuivre leurs efforts pour que ce chemin reste propre et agréable à parcourir. Comme toujours après l'effort, le réconfort. Les organisateurs ont remercié les participants avec un agréable apéritif.



La fête à Planesselve a fait le plein de
sourires

Les habitants de Planesselve se sont réunis pour leur traditionnelle fête de quartier, ils étaient plus

d'une soixantaine à se retrouver autour d'un repas généreux.

L'ambiance était si sympathique que les derniers convives sont restés jusqu'à 3h du matin.

Si chacun apporte quelques victuailles, chaque année, c'est un

habitant qui reçoit dans son jardin. Le CINPPA (l'association du quartier) tient à remercier l'hôte pour son accueil de qualité.



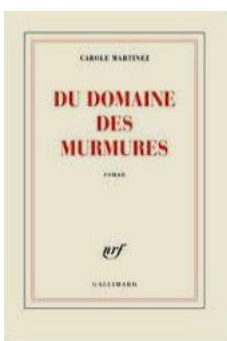
En février 1996 la bibliothèque de Méounes est née! Elle comptait dès son ouverture 50 lecteurs. Très vite, il a fallu pousser les murs et faire des travaux d'agrandissement pour devenir conforme* (la norme : 0,07m² par habitant). Une médiathèque a pris place proposant à ses lecteurs (un peu moins de 500, y compris les scolaires) : DVD, CD, livres, albums, livres audios, BD, périodiques avec comme abonnement « Lire », « Que choisir », « Ça m'intéresse » et un accès Internet. Martine, bénévole depuis plus de 15 ans, Claudine et Noëlle vous accueillent chaleureusement et vous proposent comme nouveauté : la lecture de Var Matin autour d'un café! La médiathèque départementale du Var de Draguignan nous offre différents services dont le prêt de 3000 ouvrages renouvelés tous les 6 mois, ce qui vient enrichir notre fond. Aujourd'hui, le numérique prend place dans les médiathèques ainsi que les jeux vidéos!

Les animations de la médiathèque : quelques souvenirs : la semaine du livre, les ateliers...

- [La semaine du livre](#) : feu flamme, lumière
- [Stage de danse à Châteauvallon CM1-CM2](#)



La municipalité vous permet de bénéficier de tarifs réduits sur les spectacles organisés à Châteauvallon grâce à la carte collectivité. Les carnets des spectacles sont à votre disposition à la médiathèque.



Coup de cœur « le Domaine des murmures » de Carole Martinez

Venez découvrir :

- La glace noire Michael Connelly
- D'après une histoire vraie Delphine De Vigan
- Quelqu'un qu'on aime Séverine Vidal
- Là où tombe la pluie Catherine Chanter
- 2084 la fin du monde Boualem Sansal
- Comment j'ai perdu ma femme à cause du tai chi Hugues Serraf
- Kokoro Delphine Roux
- Le crime du comte de Neville Amélie Nothomb
- La petite femelle Philippe Jaenada
- Illska Eirikur Orn Norddahl
- La dernière nuit du Raïs Yasmina Khadra
- La terre qui penche Carole Martinez
- Lontano Jean-Christophe Grangé
- Millénium 4 David Lagercrantz
- Ce pays qui te ressemble Tobie Nathan
- L'ultime secret du Christ José Rodrigues Dos Santos
- Petit piment Alain Mabanckou



Noëlle Ozenda
Responsable de la médiathèque

"Les feuilles mortes se ramassent à la pelle..."

Un gros orage, et en quelques secondes, un petit ruisseau devient torrent.

Premier bon réflexe: **éviter tout déplacement** et même pour aller chercher les enfants à l'école: les établissements ont tous des procédures de mise en sécurité des enfants.

Se réfugier ou rester dans sa voiture n'est pas une solution, car il ne faut que 20 cm d'eau pour qu'un véhicule soit entraîné par le courant.

A pied également, faire très attention: Les pluviaux et les bouches d'égouts qu'on ne voit plus dès que l'eau monte, représentent de réels dangers.

Tout comme les piscines et les bassins: c'est pour cela que l'on conseille fortement à leurs propriétaires de bien les baliser.

La commune de Méounes est traversée par trois cours d'eau; le Naï, la Lône, et le Gapeau.

Si l'on habite près d'un de ces cours d'eau, un jour ou l'autre, on peut être inondé. On l'oublie vite car le niveau des crues dépasse souvent le souvenir des générations précédentes.

Pour mémoire, nous avons été déclarés en état de catastrophe naturelle en inondation et coulées de boues **en janvier 1999 et Novembre 2011**.

Prévention: C'est l'affaire de tous. Nettoyage des berges, des ruisseaux, des buses devant notre porte etc... Afin d'éviter que l'eau monte si elle ne peut s'écouler librement.

Je reprends ma chanson..."*tu vois je n'ai rien oublié...*"

Gérard Pasian
Adjoint à l'environnement et à la sécurité

Prochainement sur Letro Mèounenco : le programme du téléthon 2015.